

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 JANVIER

INFORMATIONS

PRIÈRES PUBLIQUES

Hier matin a eu lieu à la cathédrale, en présence d'une grande affluence, la cérémonie des prières publiques ordonnées par S. E. le cardinal de Paris, à l'occasion de la rentrée des Chambres.

On remarquait dans l'assistance de nombreuses notabilités politiques du Sénat et de la Chambre des députés, à qui des places avaient été réservées.

Depuis longtemps, on n'avait pas vu dans la cathédrale une telle assistance. On se serait cru aux plus grandes fêtes de l'année.

Puissent tant de prières venir en aide à la France.

POUR LES PAUVRES

Le *Nouvelliste de Lyon* qui a demandé à ses lecteurs des habits pour les pauvres, en a reçu, dans une seule journée, une telle quantité, que leur classement a occupé plus de 40 personnes, de 9 heures du matin à 6 heures du soir ; qu'il a fallu 25 énormes ballots pour les contenir et 3 voitures pour les transporter aux différentes paroisses de Lyon où ils ont été distribués.

Le petit billet suivant trouvé dans la poche d'un pantalon, était enfermé dans un porte-monnaie avec une somme d'argent :

« Pour manger la soupe c'est peu ; je regrette de ne pouvoir faire davantage. Je suis un pauvre ouvrier qui a autrefois souffert les angoisses de la faim.

» Je prie la personne qui trouvera ce porte-monnaie de le laisser dans le pantalon, de sorte que pantalon et porte-monnaie aillent au même. »

LES OUVRIRS CHARITABLES

Un propriétaire de la rue de Montrouge, à Gentilly, réclamait son terme à M^{me} S..., une pauvre femme malade, alitée, chargée de trois enfants, et dont le mari, malade aussi, était à l'hospice. La somme exigée n'était pas forte, mais dame quand le malheur vous visite, on n'est pas riche : il fallait trouver 42 fr. 60, on offrait 20 fr et le propriétaire refusait cet arrangement. On conte le fait chez M. Hutellier, marchand de vins : aussitôt les ouvriers présents sont émus, et l'on passe une bourse improvisée. C'est samedi, jour de la paye. La même quête se renouvelle ainsi quatre samedis de suite, et voilà maintenant sauvée l'honnête famille S...

Comme il est facile de tirer de pauvres gens du désespoir !

LA DÉBACLE A PARIS

La débacle a commencé samedi matin à onze heures, en aval du barrage d'Ablon. Immédiatement l'éclusier de ce barrage prévint ses collègues des autres barrages.

Au pont Tolbiac et au pont de Bercy notamment, les glaçons étaient projetés avec violence contre les piles de ces ponts.

Au pont Sully et au pont du Carrousel, le

courant entraînait les glaçons qui venaient se superposer les uns sur les autres, formant ainsi des banquettes qui menaçaient les pontons et les chalands encore amarrés sur les bords.

Entre le pont d'Arcole et le pont Notre-Dame, des ouvriers étaient occupés à consolider le parapet du pont, dont les parois s'effritaient sous la violence du courant.

Hier matin, il n'y avait presque plus de glaçons sur la Seine dans Paris.

LA DYNAMITE

Sur la demande du service de la navigation, des détachements du génie de Versailles avaient été chargés de faire sauter les banquettes de glaçons accumulées sur certains points de la Seine.

Un triste accident est survenu au cours de ces travaux.

Vendredi après-midi, au moment où l'on faisait sauter avec des cartouches de dynamite une banquette située près du pont de Courbevoie, un soldat du génie a été tué raide.

Le corps de ce malheureux a été transporté à l'hôpital par les soins de l'autorité militaire.

L'émotion est considérable à Courbevoie. La détonation, cause de la mort de ce soldat, a été si violente que les vitres de toutes les maisons du quai ont été brisées.

Les asiles de nuit à Paris

Extrait du *Courrier de Paris*, de Pierre Véron, dans le *Monde illustré* :

« ... Et il y en a, de ces misères, de ces souffrances, de ces tortures !

» On a mis deux mois à s'en apercevoir.

Et par un singulier hasard
Nous arrivons toujours trop tard.

» Le vieux refrain d'Offenbach s'applique aussi aux carabiniers de la charité. Ils se sont décidés à allumer les braseros promis depuis six semaines, à transformer en asiles de nuit deux ou trois gymnases et la galerie des Arts Libéraux au Champ-de-Mars.

» Elle défie toute description, cette confraternité du dénûment qui crée de si effroyables et de si imprévus côte-à-côte. Il faut avoir vu grelotter ces silhouettes macabres autour du coke rougissant, il faut avoir vu s'empiler ces résidus de la détresse humaine dans la halle au sommeil pour savoir ce que cachent les dessous d'une grande ville.

» Detaille a peint jadis le rêve de gloire, le rêve faisant flotter au-dessus des soldats endormis les souvenirs victorieux et le drapeau aimé. Mais quel tableau formidable pourrait peindre un Callot, doublé d'un Goya, avec le rêve de deuil promenant la nuit ses lugubres visions, ses navrantes reminiscences au-dessus de ces misérables qu'entasse dans le dortoir éphémère le hasard de la détresse.

» Car il y a de tout dans cette collection hybride de désespoirs et de déceptions. Celui-ci a été poète et celui-là notaire. Par ici, c'est le brave ouvrier sans travail ; par là, le louche écumeur sans proie. Voyez-vous, errant dans le vague du songe, les espoirs envolés, les fautes expiées, toutes les causes de ces ruines di-

verses, les tempêtes qui ont jeté sur la roche nue ces échoués de la vie ?

» Ce serait admirable... et épouvantable.

» Quelle antithèse aussi dans le présent et dans le passé de ce monument qui fut un rendez-vous de joie et qui devient un rendez-vous d'infortune !

» Il y a dix-huit mois, le soleil riait et faisait flamber ses rayons au-dessus des vitres rosées. Dans cette même galerie des Arts Libéraux se bouscullaient des cohues endimanchées et joyeuses. On y venait pour s'amuser des quatre coins du monde. De toutes parts éclataient les rires et les gais propos, tandis qu'au tour de ce palais improvisé vingt orchestres endiablés grinçaient des valses folles et des mazurkas ivres.

» Un coup de baguette, et quel changement à vue !

» Le Champ-de-Mars est morne, désert, silencieux. Les galeries, voilées par la neige, sont même en plein jour sombres comme la nuit. Les dernières clartés s'éteignent. Ces masses noires découpent des silhouettes mornes. Sous le porche béant s'engouffrent grelottants et loqueteux. Les tristes dépenaillés s'allongent à la place même où froufroutaient les toilettes élégantes. Plus de crincrins ni de danses. Comme seule musique, des gémissements et des ronflements.

» Oh ! l'envers des fêtes d'ici-bas !... »

LA MORT DU PRINCE BAUDOIN

La famille royale de Belgique, déjà si cruellement éprouvée, vient d'être atteinte par une nouvelle et terrible catastrophe. Ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière, l'héritier de la couronne, le prince Baudouin, a été enlevé en quelques heures à l'affection des siens et du pays. Né le 3 juin 1869, le prince semblait encore avoir de longs jours à vivre. Ses brillantes qualités permettaient à la nation belge d'asseoir sur le futur règne les plus patriotiques espérances. Il a plu à la Providence que ces espoirs fussent déçus. C'est pour nos voisins un deuil national auquel personne en France ne refusera de s'associer.

On sait que le roi Léopold I^{er} avait épousé une des filles du roi Louis-Philippe. Son fils Léopold II qui lui a succédé en 1865 se trouve donc le neveu de M^{re} le prince de Joinville, des ducs d'Aumale et de Nemours, et le cousin-germain de M^{re} le Comte de Paris. Le roi Léopold II n'a eu qu'un fils, le duc de Brabant qu'il a eu la douleur de perdre en 1869.

En vertu de la constitution belge, le droit au trône de Belgique passa alors au comte de Flandre, frère du roi. Celui-ci avait abdiqué ses droits en faveur de son fils aîné le prince Baudouin, qui vient de succomber à son tour. C'est maintenant le second fils du comte de Flandre, le prince Albert, aujourd'hui âgé de quinze ans, qui, étant l'unique rejeton mâle de la famille royale, dans un pays où la Constitution ne permet pas la dévolution de la couronne à une femme, devient l'héritier du trône de Belgique.

Toutes les informations qui nous viennent de Belgique sont d'accord pour signaler la dou-

leur de toutes les classes de la société. « Ce deuil, dit le *Journal de Bruxelles*, resserrera encore les liens d'affection qui attachent la Belgique à sa dynastie. » — « Entre la monarchie et le peuple belge, dit de son côté le *Patriote*, il y a des liens dont la rupture serait un malheur pour la nation. » Ce langage atteste l'émotion ressentie par la nation belge tout entière, mais il permet en même temps d'être assuré que de cette douloureuse épreuve, ne naîtra aucune complication qui puisse affliger les amis de la nation belge, parmi lesquels la France tient le premier rang.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 janvier 1891.

Le marché reste toujours très étroit et les cours se tiennent à peu près stationnaires. Le 3 0/0 s'inscrit à 95.55 ; le 4 1/2 0/0 à 105.45.

On cote le Crédit Foncier 4.272.
La Banque de Paris conserve une grande fermeté à 836, un prix d'achat très avantageux dont profiteront les capitalistes avisés.

Le Crédit Lyonnais a des achats suivis à 835. La Banque d'Escompte s'établit à 537, cours qui sera bientôt dépassé.

Le Crédit Mobilier s'échange à 448 avec de bonnes tendances. La Société Générale consolide son avance à 505.

L'obligation Linarès à Almería s'affermirait à 250. La rectification du traité proposé par la Compagnie de Fives-Lille et accepté par le gouvernement espagnol n'impose pour le service de ces 96,000 obligations qu'une charge kilométrique de 6,000 francs, alors que le rendement net par kilomètre est évalué à 44,000 francs.

L'action des Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône poursuit son mouvement de reprise à 527.50. La hausse est d'ailleurs parfaitement justifiée sur un titre garanti par l'Etat français et qui devrait, avec la parité des valeurs similaires, coter au moins 580.

Les Chemins Economiques s'avancent à 420.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les grandes opérations annoncées pour 1891 donnent un intérêt d'actualité immédiat aux études que la Banque des Chemins de fer et de l'Industrie publie sur les principales valeurs internationales. Les demandes de renseignements peuvent être adressées 19, rue de Londres, ou dans les succursales.

NOUVELLES MILITAIRES

LES ÉPAULETTES

On assure qu'examen fait des rapports fournis par les divers corps d'officiers, et des avis exprimés par les commandants de corps d'armée, le ministre a décidé qu'il ne serait pas donné suite au projet qu'il avait formé de rétablir l'épaulette dans toute l'armée, et de remplacer le dolman par la tunique. Rien de mieux, bien qu'il soit profondément regrettable de voir, dans l'infanterie en particulier, les officiers avoir une tenue tellement différente de celle de leurs hommes, que l'on ne croirait jamais qu'ils appartiennent à une même arme.

Mais si l'opinion du ministre est aujourd'hui parfaitement arrêtée, comme on l'affirme, pourquoi s'obstiner à ne pas en informer les officiers ?

On comprendrait fort bien, dit l'*Avenir militaire*, le silence ministériel s'il s'agissait d'un projet en l'air, lancé par exemple par la presse, mais tel n'est pas le cas ; c'est le ministre lui-

même qui a soulevé officiellement la question; il lui appartient de la résoudre officiellement. Aussi, et, nous l'avons déjà dit, beaucoup d'officiers qui ont à commander des effets neufs se plaignent-ils vivement de l'incertitude dans laquelle on les laisse si maladroitement.

On annonce le mariage de M. Lacreteille, lieutenant au 7^e régiment d'infanterie de marine, avec M^{lle} Laure-Helen-Marguerite Gibon, demeurant à Paris, 46, boulevard de Latour-Maubourg.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

La débacle à Saumur

La débacle s'est accomplie le plus doucement qu'on puisse s'imaginer: en bonne fille qui faisait redouter sa nature turbulente, elle a filé doux de la plus gentille façon. Elle n'a causé aucune de ces émotions vives qu'a laissées dans le souvenir de chacun la banquise d'illustre mémoire de 1880.

Une crue de la Vienne, dès samedi, avait soulevé les glaces et amené la débacle de Candès à Beautieu. Beaucoup de glaçons avaient été entraînés par le courant dans le bras des Sept-Voies, en passant par dessus la digue, et étaient venus s'amoncèler entre l'île Ponneau et l'île Millocheau.

Samedi soir, à 8 heures 1/2, tout le banc, depuis le pont du chemin de fer, soulevé par les eaux montantes, s'est ébranlé. La poussée a été assez violente sur les deux rives de la Loire et des glaçons énormes ont envahi les cales du quai de Limoges et de Saint-Nicolas. Sur ce dernier point, il y a même eu des dégâts extraordinaires. Sur quinze à vingt mètres, les glaçons ont soulevé d'énormes pierres de grès faisant arêtes de la cale, les ont fait monter les unes sur les autres, et fait faire quartier plus lestement que si dix bras vigoureux avaient été chargés de cette besogne.

A 10 heures du soir, la banquise a jugé à propos de laisser les habitants dormir en paix et de remettre au lendemain la continuation de son œuvre.

Seul le service de la Loire veillait. M. l'ingénieur en chef du département avait occupé une équipe de travailleurs à dégager la tête des piles du pont. Chaque homme était attaché avec un cordage et plusieurs cordes nouées leur eussent permis de se sauver en cas d'alerte. L'administration avait demandé le concours de la troupe, et le ministre de la guerre avait mis à sa disposition 30 hommes du 2^e pontonniers avec six bateaux, venant

d'Angers, et 60 hommes du 5^e génie venant de Versailles.

Tous ces hommes devaient commencer à casser la couche de glace arrêtée en amont du pont Cessart, par des lignes de cartouches de dynamite qui auraient broyé la glace.

Ces secours sont arrivés à Saumur à une heure. Les soldats du génie, sous la conduite d'un capitaine, sont également arrivés à 2 heures et à 8 heures.

A ce moment même, le ciel était splendide: un soleil magnifique dardait ses rayons et conviait la population à se promener. Aussi la foule était-elle grande sur les quais et les ponts pour contempler la surface de la Loire toute rugueuse par suite de la poussée de samedi soir.

Le spectacle a été magnifique. La couche solide était ébranlée: en abordant les piles du pont, elle se divisait à l'infini et les plus grands blocs ont passé sans occasionner la moindre émotion. Les craintes même que l'on avait eues pour le bateau-lavoir Mignon ont été vite dissipées.

Mais il pouvait en être tout autrement. Aussi ne peut-on que louer l'activité et le zèle montrés par M. Florent, ingénieur, et M. Pelou, conducteur, qui, par des travaux de préparation, ont hâté l'écoulement normal des glaces.

Le pont Cessart passé, cette banquise, fractionnée par les brisants des arches, est venue heurter l'autre banquise en aval du pont, à une cinquantaine de mètres. C'est alors qu'une poussée formidable s'est produite. La résistance qu'offrait cette nouvelle et immense surface de glace a été difficilement vaincue, et les rives du fleuve, tant du côté de Saint-Nicolas que de celui de l'île Millocheau, ont été immédiatement couverts de forts blocs, endommageant de ci de là tout ce qui se trouvait devant eux.

Bientôt, cependant, cette masse se met en mouvement et s'écoule lentement. C'est un seul bloc de glace de 5 à 600 mètres de largeur sur plusieurs kilomètres de longueur qui descend le fleuve, comme un immense radeau, et vient se diviser devant la pointe de l'île Bouchet, en face le Bouche-Thouet.

A 4 heures du soir, le courant l'entraînait lentement vers Gennes et les Rosiers, où il ne trouvera plus d'obstacles.

Une grande quantité de curieux a suivi jusqu'au Thouet les mouvements de cette curieuse débacle.

Le passage des glaces a duré à peine deux heures.

En arrivant aux Ponts-de-Cé, il sera assez divisé et effrité pour ne plus présenter aucun danger.

Du reste, au moment où les glaces ont commencé leur mouvement de débacle, le cantonnier de service à Saint-Mathurin, informait M. l'ingénieur en chef du département que tout le

cours de la Loire était libre de Saint-Mathurin à Nantes.

Les pontonniers et leurs officiers sont donc arrivés juste à temps pour voir s'écouler le champ où tous se seraient distingués et eussent rappelés par leur dévouement, leur ardeur et peut-être même leur audace, leurs anciens de 1880.

Les 50 pontonniers arrivés hier ont passé la nuit en ville en billets de logement, et ont quitté Saumur ce matin. Ils étaient commandés par le lieutenant Brizard. Leur matériel est resté à la gare.

Les soldats du génie ont quitté Saumur ce matin à 7 heures 57.

L'embacle à Saumur a duré juste 36 jours. Dès sa formation, elle a été assez solide pour porter les plus pressés de la traverser, et jeudi soir, à 9 heures, quelques imprudents ne craignaient pas de se risquer encore dessus, et pour quelle mince gloire!

Ce matin, le froid semblait devoir reprendre: le thermomètre était à 3 degrés et demi au-dessous de zéro, avec temps clair. Il y avait une forte gelée blanche. Vent sud-ouest.

La question qui préoccupe maintenant le public est de savoir si nous en avons encore pour longtemps de la température sibérienne de ces derniers jours. On ne peut répondre que par analogies. En 1880, la température s'est relevée dès la fin de janvier. En 1871, dès le commencement de février, les moyennes ont atteint ou dépassé la moyenne normale assez souvent, de même antérieurement. Enfin, comme nous avons eu 52 bons jours de froid, chiffre déjà respectable, tout permet de penser que nous touchons à la fin des températures réellement rigoureuses.

Au point de vue de la probabilité du temps, les particularités de l'hiver actuel peuvent être interprétées favorablement. Cet hiver, dont les débuts ont été si imprévus et si rudes, et qui précède une période marquée par des froids moins vifs bien que soutenus, nous avertit d'un changement important dans l'équilibre atmosphérique. Nous passons vraisemblablement d'une situation troublée depuis longtemps dans une autre plus régulière, et nous ne serions nullement surpris de voir les saisons reprendre enfin leur place et leur allure normales.

ÉCOLE DE CAVALERIE

Par décision ministérielle du 16 janvier 1891,

L'élève officier Béraud, du 4^e régiment de chasseurs d'Afrique, a été, pour raisons de santé, rayé des contrôles de l'École d'application de cavalerie et inscrit, à son rang d'ancienneté, sur la liste des sous-officiers de cavalerie proposés et classés, en 1889, pour le

grade et l'emploi de sous-lieutenant adjoint au trésorier et de sous-lieutenant porte-étendard.

Capitaines de l'armée turque à l'École de Saumur

Nous lisons dans le *Figaro*:

« Le capitaine Léon Berger, notre attaché militaire à l'ambassade de Constantinople, vient d'arriver à Paris accompagnant, sur le désir du Sultan, plusieurs capitaines de l'armée turque qui viennent suivre les cours de l'École d'artillerie de Fontainebleau et de l'École de cavalerie de Saumur.

« C'est la première fois, depuis 1870, que le gouvernement ottoman se décide à envoyer des officiers en France pour y parfaire leur instruction technique. Une influence étrangère à la nôtre semblait jusqu'ici prédominer au ministère de la guerre de la Sublime Porte.

« Il faut donc voir dans la mission du capitaine Berger un succès et un progrès aussi bien qu'un hommage rendu à l'excellence de nos institutions militaires. »

SERVICE AUXILIAIRE

Les hommes du service auxiliaire appartenant aux classes 1878, 1882, 1884, 1886 et 1888 devront se présenter à l'autorité militaire en 1891, pour répondre à l'appel.

Cette revue aura lieu au chef-lieu de canton le jour où le conseil de révision s'y réunira pour procéder à l'examen des appelés de la classe 1890.

Des affiches indiquant exactement le jour et l'heure seront placardées dans toutes les communes de France.

Les hommes du service auxiliaire convoqués devront être porteurs de leur livret.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Pierre-François Roubinet, cavalier de ménage, et Louise Lepeyre, domestique, tous deux de Saumur.

Eugène Lascoux, chapeletier, et Henriette Leroux, journalière, tous deux de Saumur.

THÉÂTRE DE SAUMUR

C'est ce soir que sera donné sur notre scène l'opéra si populaire d'Ambroise Thomas, *Mignon*, avec un nouveau ténor dont la presse angevine a fait beaucoup d'éloges.

Espérons que la clémence de la température va permettre aux habitués de reprendre le chemin du théâtre.

Tournée des Grands Succès Modernes. — Représentation de M^{lle} HARRIS, du théâtre du Vaudeville. — *Le Député Leveau*, comédie en 4 actes, par Jules Lemaire; grand succès actuel du Vaudeville.

Le Député Leveau n'est pas une pièce à allusion, mais une comédie d'ordre général. Il est bien clair cependant que l'état d'esprit boulangiste est exposé, que BOULANGER lui-même laisse voir un peu de son uniforme sous

BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

Alors, par une habile casuistique qu'il ne s'avouait pas, Eudore s'était rabattu sur la personne même de l'offenseur. Sans songer que le duc refusait précisément de se mêler aux tripotages supposés du Pari-Libre, M. de Valmeur s'était indigné à froid contre ce descendant des croisés qui reniait ses ancêtres pour se mêler à un monde interlope de boock-makers et d'hommes-chevaux. « C'est un félon ! » avait-il conclu, très enchanté de son mot. Et toute la nuit, en se retournant sur l'oreiller, il le répétait avec bonheur.

Bébé-rose connaissait maintenant son associé et redoutait ses emballements. Un regret lui vint d'avoir lu tout haut la lettre du duc, lorsque, sur le coup de trois heures, M. de Valmeur fit irruption au Pari-Libre, et se campant au milieu du cabinet, s'écria les bras croisés, théâtral :

— Savez-vous ce que c'est, votre duc de Seuilé-Vendôme ? Eh bien, c'est un félon.

— Soit, trancha Remo, mais laissons cela et occupons-nous de nos affaires. Il faut que je m'absente pour cinq ou six jours, et que vous preniez la direction de l'agence; nous allons travailler un peu ensemble, si vous voulez.

Eudore se calma et finit par questionner le jeune homme sur le but de son voyage. Il parlait pour le Berry, afin d'emprunter au parent de sa mère les vingt mille francs qu'il devait verser dans la caisse sociale.

— Je connais mon cousin, ajouta Remo; il ne me les refusera certainement pas. Maintenant, comme je ne reviendrai guère avant le 5 novembre et que notre journal doit paraître à cette date, vous vous chargerez, n'est-ce pas, de lancer le premier numéro. Voici le dossier concernant ce lancement; la copie est prête: vous pouvez, du reste, examiner.

Remo prit une liasse qui portait cet en-tête au crayon bleu: *Steeple-Chaser*; il l'ouvrit et étala une quinzaine de feuilles. Debout, penché sur l'épaule de son associé assis au bureau, Remo lui expliqua la composition du journal, promenant sur les paperasses griffonnées à la hâte ses larges manchettes boutonnées de nacre.

— Voici notre article-programme, continua-t-il; c'est bâclé; d'ailleurs, je ne suis pas un fort styliste; vous ferez bien de le revoir. Ici, quelques annonces commerciales;... ah! le résultat des courses du 5 novembre: Baptiste vous l'apportera pour insérer en dernière heure. Là, une note pour annoncer qu'exceptionnellement nous recevrons les engagements dès le 10 novembre pour les courses du 13. A propos, vous savez que nous ouvrons le 13 au lieu du 15?...

— Non, pourquoi?

— Oh! pour rien, balbutia Remo; seulement, nous gagnons deux jours. Le temps, c'est de l'or, comme ils disent là-bas.

Le jeune homme continuait de feuilleter ses papiers et de fournir des renseignements sur les traités avec l'imprimeur et les agences de publicité, sur la vente au numéro et dans les kiosques.

Eudore l'interrompit brusquement:

— Où se trouve donc la partie littéraire du journal?

— La partie littéraire? fit Remo très étonné. Ah! oui... Eh bien, il est entendu que vous écrirez un premier Paris sur les incidents sportifs du jour.

— Mais, questionna timidement Eudore, pourrai-je l'écrire en vers?

Remo regarda son associé d'un air de profonde stupéfaction.

— Oui, continua le poète, j'ai composé dans le temps une ode sur les jeux olympiques; dame! dans un journal de courses, ça offrirait un certain intérêt. Mais je ne me permettrai pas sans votre autorisation...

— Eh bien, trancha Remo pour clore l'incident, prenez une colonne en quatrième page; nous n'avons pas encore beaucoup d'annonces. Mais, de grâce, faites-nous un article de tête sérieux et qui porte.

Ce disant, il referma la liasse qu'il ficela et replaça dans un tiroir.

— Vous êtes bien au courant, continua-t-il, rien ne vous embarrasse? D'ailleurs, il y aura peu d'ouvrage à l'agence d'ici le 13; s'il survenait des difficultés avant mon retour, demandez au besoin conseil à Baptiste; je l'attends ici tout à l'heure.

Eudore protesta, presque froissé. Il n'avait pas besoin des lumières de ce garçon. La besogne ne lui paraissait pas difficile; il venait de consulter des traités de sport à la Bibliothèque Nationale pour se mettre au courant.

la redingote de LÉVEAU. Mais implacable pour les idées en sa raillerie, l'auteur est discret pour les personnes. Il faut ajouter à ceci que tout dans cette comédie est bien dit ; la langue en est de premier ordre, pleine d'esprit, d'un esprit aisé, léger, se posant sur les choses sans y insister. C'est une œuvre supérieure de façon absolue. C'est de la vraie comédie écrite en vrai français.

C'est une bonne fortune pour les habitués de notre théâtre.

La représentation aura lieu jeudi prochain 29 janvier.

UNE CALOMNIE

On lisait dans la *Dépêche* de Tours du 19 janvier :

« SAINT-CYR-EN-BOURG. — Un bon point à M. le curé. — Dernièrement, M. P..., ouvrier carrier, épousait M^{lle} L..., en justes noces.

Il avait été convenu avec M. le curé de l'endroit, M. Guyot de Lespars, que la cérémonie religieuse aurait lieu à onze heures du matin.

A l'heure dite, la noce arriva à l'église : porte close. On s'en fut chez le curé qui refusa de se déranger sous prétexte qu'il déjeunait près d'un bon feu.

Ah ! c'est comme ça, dit le marié, eh bien ! nous nous en passerons.

Et la noce aussi s'en alla déjeuner.

Bien entendu, le mariage fut consommé et les jeunes époux se passèrent de la bénédiction du curé qu'ils n'iront plus lui demander maintenant.

A sa prochaine réunion, la société de la Libre-pensée de Saumur votera des félicitations à M. Guyot de Lespars, curé de Saint-Cyr-en-Bourg. »

M. le curé de Saint-Cyr-en-Bourg a adressé à la *Dépêche*, qui l'insère sans commentaire, la lettre suivante. On verra que l'entrefilet qui précède n'est qu'un tissu d'inexactitudes et de calomnies :

Dans votre numéro du 19 janvier dernier, vous relatez un fait, au sujet duquel votre correspondant, soit par ignorance, soit par mauvaise foi, m'a odieusement calomnié.

Je n'ai nullement refusé par mauvaise volonté et sans motifs graves, de faire le mariage dont vous parlez. Vous savez ou du moins vous devriez savoir, monsieur le rédacteur en chef, que, d'après les lois ecclésiastiques, nul curé n'a le droit de faire un mariage sans que les bans aient été canoniquement publiés au prône de la messe paroissiale. De plus, vous n'ignorez pas certainement, pas plus que celui qui vous a écrit de telles faussetés, que lorsque les bans doivent être publiés simultanément dans deux paroisses, le curé, qui doit procéder à la célébration du mariage, n'a pas le droit de le faire sans un certificat en bonne et due forme, lui attestant que les bans

ont été vraiment publiés dans l'autre paroisse, sans opposition juridique.

Or, monsieur le rédacteur en chef, ce certificat me manquait à l'heure fixée pour le mariage. Je n'avais donc pas le droit de le célébrer. J'ai tenu ferme, comme c'était mon devoir et comme je le ferai toujours en pareille circonstance. Et je crois que personne ne m'en fait de reproche, à part toutefois ceux qui, par mauvais esprit, ne cherchent dans la conduite du prêtre que matière à leurs critiques stupides et méchantes.

Rappelez-vous, monsieur le rédacteur, et priez votre correspondant de s'en souvenir, lui aussi, qu'en face du devoir, ma devise sera toujours : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

Je crois pourtant avoir mis, à l'occasion de ce mariage, toute la bonne volonté possible ; ne recevant pas les bans, j'envoyai, à mes frais, une dépêche à mon évêque pour lui demander si je pouvais procéder au mariage. Une réponse négative m'ayant été adressée, force me fut d'attendre le certificat de publication, qui n'arriva que le lendemain. Dans la journée même, je célébrai le mariage.

Voilà les faits tels qu'ils se sont passés. Assurément, mon calomniateur n'a pas voulu donner de détails, et pour cause. La calomnie et le mensonge craignent et fuient la lumière. Sans doute, pour plaire à votre honorable correspondant, il faudrait que le prêtre se montrât, comme lui, contempteur et violateur des lois de Dieu et de l'Eglise. Plus charitable que lui, je lui suppose assez d'esprit pour mépriser le prêtre qui agirait de la sorte.

Ne doutant pas un seul instant, monsieur le rédacteur, que votre loyauté et votre bonne foi aient été surprises en cette circonstance, je vous prie de vouloir bien insérer cette lettre rectificative dans votre plus prochain numéro.

Recevez, etc.

E. GUYOT DE LESPARS,

Curé de Saint-Cyr-en-Bourg (Maine-et-Loire.) »

SAINT-GEORGES-LE-THOUREIL. — Mort de froid. — Mardi soir, le nommé Goisnard, âgé de 50 ans, a été trouvé mort dans une rue du bourg.

M. Hulin, médecin à Blaison, a déclaré que cet homme avait succombé à une congestion cérébrale causée par le froid.

A Angers, la souscription de la Presse était, samedi soir, à 18,520 fr.

LE CRIME DE BRIOLLAY

Nous lisons dans le *Ralliement* :

« Ce n'est pas à Tiercé, mais à Briollay que s'est commis l'assassinat que nous avons annoncé hier à la dernière heure.

— bonjour, mon ami, accompagné d'un léger signe protecteur, puis il gagna la fenêtre et se mit à regarder dans la rue, indifférent au colloque que Remo entamait avec son dépisteur.

Voici, lui disait-il, un papier à la main, voici la liste des chevaux engagés pour les courses du 13 à Saint-Ouen. Nous ouvrons le 13 au lieu du 15. Informez-vous des forfaits qui se déclareront. Ah ! dans la première course, voici deux pouliches qui sont encore à l'entraînement ; renseignez-vous... Dans la troisième le lot est très médiocre ; nous n'avons sérieusement en présence que *Slave* et *Brigande*, toutes deux au comte Marioni ; tâchez de savoir qui les montera... peut-être Stevens et Boston. Les trois dernières courses de *Slave* sont trois victoires, mais il faut se défier de *Brigande* ; voilà longtemps qu'on cache son jeu.

— Qui pourra me renseigner ? demanda Baptiste ; je ne connais personne à l'écurie du comte Marioni.

Remo réfléchit quelques secondes, puis tout à coup :

— Parbleu ! s'écria-t-il, inutile de chercher bien loin ; Stevens est aussi un des jockeys habituels de John Hoxon ; il sera facile de vous

« Ce crime a été commis jeudi soir. Vers 9 heures et demie, deux cultivateurs de la ferme des Landes, les nommés Duchêne et François Bouvet, étaient ensemble au cabaret tenu par un sieur Richard, au village de Vérigné, commune de Briollay.

Ils étaient, tous les deux, en état complet d'ivresse. Les deux voisins se détestaient depuis longtemps. Le vin aidant, ils se prirent de querelle. Puis de la dispute par paroles on passa aux coups, et Bouvet s'acharna sur Duchêne dont il écrasa la tête à coup de pied.

Après l'enquête faite vendredi soir par le parquet, Bouvet fut mis en état d'arrestation.

Les gendarmes l'ont amené à Angers dans l'après-midi d'hier. »

ORLÉANS. — L'administration des ponts et chaussées fait procéder, en ce moment au repêchage d'un certain nombre d'obus noyés en 1870 près de la seconde pile du pont d'Orléans. Il a déjà été retiré quatre obus de douze ; il en reste environ vingt-cinq. On a retiré également des sabres et des fusils.

Jamais de mémoire d'homme on n'avait vu la Loire aussi basse et aussi claire.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 25 Janvier 1891.

Versements de 239 déposants (49 nouveaux), 55,339 fr. 74.

Remboursements, 38,184 fr. 11.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 26 janvier, 12 h. 55.

On télégraphie de Bordeaux que cette nuit une rixe sanglante a eu lieu dans les docks entre marins français et allemands.

Des coups de couteaux ont été échangés.

Deux marins allemands, dont un grièvement blessé, ont été transportés à l'hôpital.

Un marin français a été arrêté.

HAVAS.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

Dans un restaurant, quelqu'un se plaint que son bifteck n'est pas frais.

— Voyez, dit-il au garçon, quelle odeur il exhale !

— Faites excuse, répond le garçon en désignant un dîneur voisin, c'est le poisson de monsieur.

aboucher avec lui. Seulement, soyez très réservé, très poli ; Stevens est un brave garçon, mais il se gobe ; il croit à sa profession comme pas un... Oui, plus j'y songe, plus je reconnais que nous ne pouvons guère nous passer de lui. Si vous gagnez sa confiance, il vous tiendra au courant de bien des dessous qu'il nous faut connaître à tout prix.

Je vous entends, interrompit Eudore en se retournant à la fenêtre, il se passe sur le turf un tas de tripotages où se mêlent effrontément des gens haut placés, des rejetons d'illustres familles, des ducs peut-être. Eh bien ! mon avis à moi, c'est que, de leur part, cela constitue une indigne félonie.

Et le petit homme enchanté de son observation se remit à regarder dans la rue, les bras croisés derrière le dos, cavalièrement. Il n'entendit pas Baptiste ricaner entre ses lèvres minces :

— Dame ! après tout, ils ont raison ; chacun pour soi.

Remo saisit la remarque au passage et se promit d'en tenir compte.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

LUNDI 26 Janvier 1891

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique de A. THOMAS.

Distribution. — Wilhem Meister, MM. Chenevières. — Lothario, Queulain. — Laërte, Gréteaux. — Frédéric, Julien. — Jarno, Sylve. — Antonio, Beaumont. — Mignon, Mmes Gréteaux. — Philine, Cheminée.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

Gouvernement impérial de Russie

CONVERSION ET REMBOURSEMENT

De l'Emprunt consolidé 4 1/2 0/0 de 1875

Au moyen d'un Emprunt consolidé 4 0/0 or de 320 millions de francs

AFFRANCHI A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPÔT RUSSE

En vertu d'un Oukase impérial, les titres de l'Emprunt 4 1/2 0/0 1875 sont appelés au remboursement pour le 1^{er} mai et cesseront de porter intérêt à partir de cette date.

En même temps S. M. l'Empereur a autorisé l'émission d'un Emprunt consolidé 4 0/0 or de 320 millions de francs, exclusivement affecté jusqu'à due concurrence à la conversion et au remboursement de l'Emprunt 4 1/2 0/0 1875, le surplus dudit Emprunt devant être remboursé en espèces.

Les Demandes de Conversion seront reçues à Paris

Chez MM. DE ROTHSCHILD FRÈRES, 21, rue La Fayette, 21

Jusqu'au 29 janvier 1891

AUX CONDITIONS SUIVANTES :

Contre L. st. 100 ou Fr. 2,520 de capital nominatif Emprunt 4 1/2 0/0 1875, accepté en paiement au pair, plus 3 mois d'intérêts, du 1^{er} octobre 1890 au 1^{er} janvier 1891, soit Fr. 2,548 35. On recevra :

5 obligations de 500 fr., rapportant 20 fr. d'intérêts annuels, jouissance du 1^{er} janvier 1891, de l'Emprunt consolidé 4 0/0 or, à Fr. 483,75. 2.428 75
Et une soulte en espèces de. 119 60

TOTAL EGAL. . Fr. 2.548 35

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres munis du coupon à échoir le 1^{er} avril 1891 ou d'un cautionnement de 5 0/0, avec l'engagement d'adresser ces titres au plus tard le 19 février 1891. Elles seront servies dans l'ordre de présentation et les dernières qui excéderaient le montant du nouvel emprunt ne seront pas admises.

(Déclaration faite au timbre le 15 janvier 1891.)



Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.

Évitez les contrefaçons étrangères.

J. SIMON (Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Béarn, 41, LYON.)

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien • 102, RUE RICHELIEU, PARIS •

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'APPAUVRISSEMENT ou l'ALTÉRATION du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, 102, r. Richelieu, PARIS, & P^{tes}



LE NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.

LE NIGER 4/50. — INOFFENSIF. OMBRE PRINCIPALE COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS. Entrepôt à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise

Saumur, chez COUTARD, coiff^r, 2, r. St-Jean.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Je connais tous vos termes techniques, ajouta-t-il ; tenez, il y a aujourd'hui steeple à Auteuil. J'ai même parié dans trois courses.

Il tirait de sa poche des tickets d'une agence portant au crayon trois noms de favoris presque illisibles.

Cascadeuse, lut Remo ; oui, pas mauvaise. Malherbe...

— On donne des noms de grands poètes à des chevaux ! soupira M. de Valmeur indigné.

Malherbe, reprit le jeune homme... Attendez, c'est lui qui est arrivé second à Vincennes mardi dernier... Fashion, connais pas.

— A quelle heure aurai-je le résultat ?

— Vers cinq heures, par les pigeons. Vous avez parié gagnant ou placé ?

— Placé. Oh ! je ne m'aventure pas ; dix francs sur chaque cheval.

Un coup de sonnette interrompit la conversation.

— C'est Baptiste, fit Remo, qui alla lui ouvrir.

Le filleul de Clotilde, en entrant dans le cabinet, salua son ancien maître avec la déférence gouailleuse qu'il lui témoignait d'ordinaire. Eudore lui lança du bout des lèvres un :

Tribunal de commerce de Saumur

MM. les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Taluchet, chapelier à Montreuil-Bellay, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur le 3 février 1891, à 10 heures du matin, pour la clôture du procès-verbal des vérifications, après quoi les délais seront expirés.

Les défallants connus ou inconnus ne seront pas compris dans les répartitions à faire; toutefois, jusqu'à la distribution des deniers inclusivement, ils pourront obtenir leur admission par jugement à leur charge.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-mentionnée par un fondé de pouvoirs muni d'une procuration enregistrée.

(77) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, le Samedi 7 février 1891, à 1 heure du soir, UNE

Grande Maison d'habitation

EN PARTIE FRAÎCHEMENT RESTAURÉE

Sise à Saumur, rue Verte, 4 et 4 bis, et divisée en deux parties distinctes.

Revenu brut annuel de la 1^{re} partie, 1,050 fr.; durée du bail, 8 ou 11 ans, du 25 septembre 1890.

Revenu possible de la 2^e partie, 400 fr.

Voir les affiches pour la désignation.

Mise à prix: 48,000 fr.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

A louer présentement

MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

A CEDER
JOLIE PAPETERIE

Pour cause de changement de position
Située en plein centre d'Angers
Et dans la rue la plus commerçante.
S'adresser à M. D'HONDT, rue Chevreul, 1, Angers. (28)

UNE MAISON
AVEC JARDIN

Pour la Saint-Jean prochaine
Située rue d'Alsace, n° 3,
Actuellement occupée par M^{me} veuve LAUMONIER.
S'adresser à M. JOUSSEAUME, même rue, n° 1. (40)

ÉPICERIE CENTRALE

CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEUX
VINS EN CERCLES & EN BOUTEILLES
Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droits payés.

VINS ROUGES (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	bors Saumur	franco
Vins d'Algérie (province d'Oran).....	» 45	45 »	88 »	76 »	
— (14 degrés).....	» 50	55 »	105 »	93 »	
— (supérieurs vieux).....	» 60	62 »	115 »	105 »	
Vins de pays extra.....	» 70	75 »	130 »	120 »	
Petites côtes (Bordelais).....	» 80	82 »	155 »	140 »	
Fronsac (Bordeaux)..... la bouteille	1 »	90 »	170 »	155 »	
VINS BLANCS (droits payés)					
Vins d'Anjou.....	» 50	55 »	100 »	90 »	
Vins d'Anjou supérieurs.....	» 60	65 »	120 »	110 »	
Vins de Vouvray supérieurs.....	» 80	80 »	145 »	135 »	
Vins de Graves.....	» 80	80 »	155 »	140 »	

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

A VENDRE
Plants de Grolot rouge

à 25 fr. le mille.
S'adresser à Louis BAGNET, garde au château de Saint-Florent.

M^e BRAC, notaire à Saumur, demande un PETIT CLERC, sachant très bien écrire.

ON demande à soigner un ou plusieurs CHEVAUX S'adresser au bureau du journal.

Hôtel-Restaurant des Trois Ancres
Ancienne Maison GUÉRINEAU
LIGNAIS, SUCC^r
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR
Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.
PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Dîners sur commande. — On porte à domicile
PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE
Imbert et Fils

EAUX-DE-VIE		Liqueurs de marque	
Marmande..... le litre	4.50	Guignolet Combiér. . le litre	2.35
Armagnac.....	2.00	Liqueur Gallifet . . .	4.50
Cognac.....	2.50	Chartreuse jaune... .	6.60
— Boulestin... .	3.50	Bénédictine.....	6.90
Fine-Champagne... .	4.00	Curaçao Focking, le cruchon	8.25
RHUMS D'IMPORTATION DIRECTE		Triple sec Cointreau, —	4.75
Martinique..... le litre	2.00	Anisette Marie Brizard —	4.75
Sainte-Lucie.....	2.50	Vin de Bordeaux, depuis 4.00 la b ^e	
Jamaïque.....	3.00	— Bourgueil 1887—	4.50 —
— très vieux... .	4.00	— Champagne 1887—	2.00 —
Absinthe Pernod... le litre	4.00	Saumur-mousseux —	4.00 —
Amer Picon.....	2.75	Champagne Moët et Char-	
Vermouth Noilly exportation	2.50	don.....	5.75 —
Malaga, Madère, Frontignan	2.00	Grands Vins de Bourgogne et du	
		Médoc, expéditions directes des	
		châteaux.	

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 23
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)	8 31	10 37			4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)	8 37	10 44			4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains	8 47	10 52			4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 11				4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay	9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars	10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort		3 58		4 30	8 42		4 40	5 20	11 40
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39			6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	4 35	4 45	8 40	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39			10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43			11	7 11 53
Vivv		8 11	12 10		3 28	5 57			
Blou		8 20	12 19		3 36	6 6			
Vernantes		8 33	12 33		3 47	6 19			
Linières-Bouton		8 46	12 45		3 58	6 31			
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	
Château-du-Loir		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12
Chartres		2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5
Paris		5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 10	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	
Moncontour		7 41	10 47	2 42	
Loudun		8 42	1 39	3 56	
Montreuil (ar.)		9 19	3 21	4 35	
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
la Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 40	7 35
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 25
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 50	4 7		6 44	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 21	9 54	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. soir	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20	12 20
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 23	5 46	8 11	11 39	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7
Varennes		6 29	8 51	12 22		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32
(départ)	3 8	6 52	9 12				